

PROJET D'ACCUEIL 2026
CRÈCHE DU C.P.A.S DE
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
« LES CHATONS »



RUE DU CHÊNE 222
7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
TÉL : 064/67.62.85
MAIL : CRECHE.CPAS@7160.BE

1. INTRODUCTION

Chers enfants, chers parents,

La crèche « Les Chatons » est un lieu d'accueil dédié aux enfants de 0 à 3 ans visant à répondre aux besoins des familles.

Dans le cadre du Plan Cigogne, une extension de la crèche a été pensée afin d'augmenter la capacité d'accueil. Aujourd'hui, la crèche dispose de 21 places supplémentaires, soit 70 places d'accueil, ce qui permet de répondre à une demande croissante tout en maintenant un encadrement de qualité.

La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 06h30 à 18h15.
Durant les périodes de vacances scolaires, l'horaire est adapté de 07h00 à 18h00.

Au sein de notre crèche, chaque enfant est considéré dans son individualité, sans qu'aucune différence philosophique, raciale, sociale et physique ne viennent entraver l'intégration et la valorisation de l'enfant. Ce dernier est accueilli comme une personne unique, avec son histoire, son rythme, ses émotions et ses besoins. Il s'agit d'un lieu d'accueil où l'enfant va créer ses premiers souvenirs, où il va éveiller sa curiosité et s'épanouir en collectivité.

L'enfant sera accueilli dans un cadre sécurisant et pensé pour répondre à ses besoins, où il sera entouré de professionnels bienveillants et attentifs.

La collaboration entre les parents et les professionnels reste pour nous un élément essentiel dans l'accueil de l'enfant. Pour ce faire, nous échangeons régulièrement sur les habitudes et les besoins de ce dernier afin de pouvoir s'y adapter au mieux et ainsi créer une relation de confiance solide.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

Chaque section possède son propre espace de repos, espace de vie et espace de jeux extérieurs. Les enfants évoluent dans un espace totalement adapté à leurs capacités et ce, en toute sécurité.

Nous organisons la prise en charge des enfants en 3 groupes d'âge :

- La section des bébés (de +-3 mois à 13 mois)
- La section des moyens (de +- 13 mois à 20 mois)
- La section des grands (de +- 20 mois à 30-36 mois)

Chaque section est aménagée de façon à ce que les enfants puissent avoir une vision permanente sur les puéricultrices, et inversement.

Les sections des bébés :

Chaque section a une capacité d'accueil de 12 enfants.

Un espace « cocon » est aménagé avec des tapis, des coussins, afin que l'enfant se sente bien, en sécurité et entouré.

Un lit cage est installé en section et peut servir d'endroit « refuge » en cas de besoin pour y installer un plus petit afin de le sécuriser tout en lui assurant un contact visuel et auditif avec ce qui

l'entoure. Nous limitons au strict minimum l'usage des chaises et des relax afin de ne pas entraver les mouvements des plus petits, indispensables à leurs explorations.

Pour assurer des repères sécurisants, certains éléments seront toujours disposés au même endroit.

Une biberonnerie se trouve entre les 2 sections. Pour la sécurité et le respect des exigences ONE et de l'AFSCA, les biberons sont exclusivement préparés sur place au moment de les donner.

En cas d'allaitement au moment de l'entrée en crèche, nous proposons aux parents de fournir les biberons avec le lait maternel. Il est également possible de prévoir des moments dans la journée où la maman peut venir allaiter son enfant dans un espace calme et adapté afin de respecter l'intimité.

A l'extérieur, une terrasse accessible aux sections des bébés est aménagée afin de permettre aux enfants d'avoir un contact avec l'environnement extérieur, d'observer, de favoriser leur éveil sensoriel et de développer leur motricité.

Les sections des moyens :

Chaque section a une capacité d'accueil de 12 enfants. Il s'agit d'un accueil intermédiaire avant le passage définitif dans les sections des grands.

Cet espace d'accueil est composé de différents coins de jeux adaptés en fonction de l'âge des enfants. Une importance est accordée au fait que les enfants se retrouvent en groupe et jouent ensemble afin de développer le de partage et la communication.

Chaque section est aménagée de manière à ce que les enfants puissent avoir un espace où ils peuvent se déplacer et explorer librement. Le but est de leur permettre de développer progressivement leur motricité.

Un espace extérieur sécurisé est aménagé dans la continuité des deux sections (moyens/grands). Il est équipé de petites cabanes, vélos, brouettes, etc.

Les sections des grands :

Au total, les sections peuvent accueillir 21 enfants, dont 7 enfants dans une section et 14 enfants dans l'autre.

Différents coins symboliques sont aménagés :

- *Des jeux en bois et en plastique*
- *Un coin détente et histoire avec des fauteuils et des tapis*
- *Un coin dînette, jeu de la ferme, docteur et garages*

Les petites chaises et tables en bois prévues pour les repas restent en place pour permettre aux enfants d'y jouer s'ils le souhaitent.

Un module de psychomotricité est disposé en fonction des besoins du groupe.

Les sections disposent d'un espace sanitaire composé de lavabos et de WC adaptés à la hauteur des enfants.

Un espace extérieur sécurisé accessible aux sections des grands est aménagé et équipé de petites cabanes, vélos, brouettes, etc.

Une attention particulière sera portée sur l'apprentissage et la préparation d'un rythme progressif vers l'entrée future en école maternelle.

3. NOS OBJECTIFS PSYCHOPÉDAGOGIQUES

Grâce au travail d'équipe, le projet d'accueil est dynamique et a pour objectif de :

- Respecter les besoins fondamentaux de chacun (dormir, manger, être propre, etc.)
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Mettre en place des conditions d'accueil propices au développement individuel et collectif de chaque enfant.
- Adapter les espaces de vie afin que l'enfant expérimente et découvre le monde qui l'entoure.
- Permettre à l'enfant d'accéder à une vision positive de lui même, mais aussi des autres (encourager l'autonomie, valoriser les réussites et les efforts, respecter le rythme de chaque enfant, favoriser les activités de groupe)
- Favoriser le dialogue, la relation privilégiée avec les enfants, la complicité, la confiance en soi, la sécurité et la bienveillance envers chacun.
- Apporter une sécurité affective aux enfants par la mise en place de rituels et de repères
- Favoriser l'autonomie et le développement de chacun.
- Veiller à l'épanouissement et à la socialisation de chacun.
- Privilégier l'observation de l'enfant.

4. INSCRIPTION ET TEMPS D'ACCUEIL

○ Visite de la crèche et rencontre avec l'équipe

Une fois la réservation d'une place pour l'enfant acceptée au sein de la crèche, une première visite est effectuée après l'entretien avec l'assistante sociale. Cette dernière va faire visiter la crèche aux parents et leur présenter l'équipe, ce qui leur permet d'avoir une première prise de contact avec le personnel d'accueil qui sera chargé d'accueillir l'enfant.

Cela permet également aux parents de découvrir l'espace de vie, d'avoir une vue d'ensemble et d'observer les conditions dans lesquels leur enfant sera accueilli (salle de jeux, espace commun par section, dortoir, lieu où se déroule les repas)

○ Le contrat d'accueil

Il s'agit d'un document présenté par l'assistante sociale et dans lequel les parents peuvent y trouver les modalités d'accueil et les engagements entre la famille et la crèche. Il sera signé par les parents et le service lors du premier entretien avec l'assistante sociale.

○ Le certificat médical d'entrée

Les parents seront invités à prendre rendez-vous avec leur pédiatre ou leur médecin traitant afin que celui-ci soit complété **une à deux semaines avant le début de la familiarisation.**

Ce document est obligatoire et devra être transmis à la crèche dès que possible et, au plus tard, le premier jour de la familiarisation.

En l'absence de ce document, **la familiarisation ne pourra pas débuter**. En effet, la connaissance de l'état de santé de l'enfant est indispensable pour garantir un accueil adapté, sécurisé et de qualité, répondant à ses besoins spécifiques le cas échéant.

Par ailleurs, si l'enfant présente, avant son entrée en crèche, un état de santé particulier ou des besoins spécifiques, nous invitons les parents à informer la direction dans les meilleurs délais afin d'échanger sur les modalités de son accueil. Une réflexion sera alors menée avec l'équipe, le médecin de la crèche et, si nécessaire, l'ONE, afin d'évaluer les conditions permettant de garantir un accueil adapté, sécurisant et de qualité pour l'enfant.

○ La familiarisation

Il s'agit d'une période de transition **indispensable** où l'enfant, les parents et les professionnels peuvent faire connaissance et tisser les premiers liens de confiance.

Un mois avant l'entrée de l'enfant en crèche, une rencontre est prévue entre les parents et l'équipe. Cela permet d'avertir les puéricultrices des éventuels changements qui sont intervenus depuis l'inscription de l'enfant en crèche (habitudes de vie, situation familiale, état de santé, développement, etc.).

Cette rencontre permet également de rappeler certains éléments importants relatifs au bon fonctionnement de la crèche (horaires, respect du rythme de l'enfant, vie en collectivité, différences éventuelles avec les habitudes du domicile) et de transmettre aux parents tous les documents essentiels à la constitution du dossier de l'enfant.

C'est aussi l'occasion d'échanger sur les habitudes de sommeil, le portage, l'alimentation ou encore l'allaitement (poursuite, sevrage, introduction du biberon ou d'autres modes d'alimentation) afin d'anticiper au mieux l'accueil et de favoriser une transition harmonieuse entre la famille et le milieu d'accueil.

Il est à noter qu'il est possible de proposer aux parents une période de familiarisation supplémentaire, par exemple lorsque l'enfant revient d'une longue absence ou lorsqu'il éprouve des difficultés à s'adapter au milieu d'accueil.

Première étape - Les petits coucous :

L'assistante sociale détermine avec les parents 5 moments durant lesquels ils vont venir avec leur enfant durant 1/2 heure à 45min. C'est un moment où la puéricultrice est disponible pour répondre aux questions des parents tout en répondant aux besoins de la collectivité.

Durant les petits coucous, l'enfant peut explorer son nouvel environnement, se familiariser avec les autres enfants et les professionnels tout en ayant la présence rassurante de ses parents auprès de lui. Les parents peuvent poser des questions à la puéricultrice et l'informer des besoins et habitudes de leur enfant.

Deuxième étape - L'intégration progressive dans la section :

Cette période s'étale également sur 5 moments où l'enfant sera accueilli sans la présence des parents. La durée des périodes de familiarisation sans la présence des parents peut être augmentée

progressivement. Le tout sera décidé, en concertation avec les parents et les puéricultrices, en fonction du rythme de l'enfant, de ses réactions et de ses besoins.

L'objectif est de garantir une séparation progressive et rassurante, tant pour l'enfant que pour les parents. Durant cette transition, il est donc important de permettre à l'enfant de construire ses propres repères et de l'accompagner progressivement pour qu'il puisse s'investir pleinement dans son nouveau milieu de vie et s'y sentir en sécurité.

○ Le suivi de la santé

Le carnet de santé est nécessaire lors des jours d'accueil de l'enfant en crèche pour :

- *Vérifier du schéma vaccinal*
- *Vérifier le poids de l'enfant en cas de température pour ajuster les éventuelles doses à administrer*

Nous disposons d'un médecin conventionné par l'ONE, des consultations sont organisées 1 à 2 fois par mois pour le suivi de l'enfant. Un dépistage visuel est organisé 1 à 2 fois par an au sein de la crèche. L'équipe des puéricultrices et l'infirmière travaillent ensemble sur les besoins de l'enfant.

Lorsque les parents ont des informations médicales sur l'enfant tels que des besoins spécifiques, un protocole de traitement, des allergies ou autre, ils doivent informer l'infirmière et lui transmettre les documents essentiels afin de garantir une prise en charge adaptée, sécurisée et conforme aux besoins de l'enfant.

Pour chaque enfant, l'infirmière constitue un dossier médical qui sera tenu à jour tout au long de l'accueil de l'enfant à la crèche.

5. NOS VALEURS

L'ensemble du travail de l'équipe repose sur des valeurs essentielles qui donnent sens aux pratiques quotidiennes.

Le respect de l'enfant est au cœur de notre démarche, tel que reconnaître chaque enfant dans sa singularité, accueillir ses émotions, respecter son rythme de développement et lui permettre d'évoluer sereinement, et ce tout en tenant compte de ses capacités et de ses besoins du moment.

La **bienveillance** ainsi que la **sécurité physique et affective** constituent également des bases fondamentales. Nous veillons à offrir un environnement chaleureux, sécurisant et rassurant pour chaque enfant, où il peut se sentir en confiance pour éveiller sa curiosité, expérimenter et créer du relationnel avec les autres. Si en cours de journée un enfant a besoin d'un câlin, les puéricultrices sont à sa disposition.

Accompagner l'enfant dans ses découvertes sans faire à sa place et ainsi favoriser son **autonomie** fait également partie de nos valeurs. De cette façon, nous lui permettons de développer sa confiance en lui, sa prise d'initiative et son indépendance.

L'écoute et l'observation occupent une place centrale dans notre pratique professionnelle, dans le sens où elle nous permet d'adapter nos attitudes, nos réponses et les propositions éducatives en fonction des besoins réels de chaque enfant.



6. LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS

La crèche **Les Chatons** accorde une grande importance à la collaboration avec les familles, reconnues comme étant les premiers repères essentiels dans le développement de leur enfant.

Une relation de confiance, basée sur le respect et la communication, est indispensable pour assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Notre crèche considère les familles comme des acteurs essentiels dans l'accompagnement. En faisant part de leurs connaissances, expériences et compétences en tant que parents, ils permettent à nos professionnels de mieux comprendre les habitudes et les besoins de chaque enfant et ainsi d'offrir un accueil adapté et individualisé.

7. L'ÉQUIPE DE LA CRÈCHE

L'encadrement des enfants est assuré par du personnel ayant les compétences et diplômes requis. L'équipe se compose actuellement :

○ - La directrice

Elle met tout en œuvre pour que l'enfant soit accueilli et encadré dans les meilleures conditions possibles. Elle fait en sorte que le bien être des enfants soit assuré.

La directrice veille également au bon fonctionnement de la crèche, au respect du projet d'accueil et du contrat d'accueil. Elle est à l'écoute des parents et du personnel et est responsable de la gestion quotidienne de la crèche et assure le lien avec le Pouvoir Organisateur.

○ - L'assistante sociale

Elle reçoit les parents et réalise la visite de la crèche avec eux.

Elle gère le suivi administratif, calcule la participation financière des parents et l'adaptation en fonction des changements de la situation familiale et professionnelle.

L'assistante sociale est à l'écoute des parents et peut les aider s'ils rencontrent des difficultés personnelles.

○ - L'équipe médicale

Elle est composée de l'infirmière et du médecin de la crèche.

L'équipe médicale est à l'écoute des parents et du personnel. Elle assure le suivi médical, organise les consultations ONE avec le médecin de la crèche et établit également les menus et est à l'écoute des parents pour toute question d'ordre médicale.

○ - Les puéricultrices

Notre crèche est composée de 16 puéricultrices équivalent temps plein, compte tenu des normes d'encadrement imposées par l'ONE. Elles accueillent les familles le matin, assurent l'encadrement journalier des enfants, veillent à leur bien-être, à leurs besoins et à leur sécurité. Lors du départ de la crèche de l'enfant, elles informent les parents du déroulement de la journée.

○ - L'équipe d'entretien

L'équipe veille à la propreté des locaux et aux équipements afin d'offrir un environnement sain pour l'enfant. Elle participe également à la préparation des petits-déjeuners et des goûters adaptés aux besoins de celui-ci.

Afin de répondre au mieux aux exigences liées à ses missions, les membres de l'équipe participent régulièrement à des réunions d'équipe, des journées pédagogiques (généralement 2 à 3 fois par an) ainsi qu'à des formations individuelles. Ces temps de réflexion et de formation contribuent à garantir la qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles.

Cette organisation peut occasionnellement entraîner des adaptations de l'horaire d'accueil, telles qu'une fermeture anticipée de quelques heures en fin de journée pour une réunion d'équipe ou, 2 à 3 journées de fermeture par an. Les parents seront informés dans les meilleurs délais afin de leur permettre de s'organiser.

8. LES MOMENTS-CLES D'UNE JOURNÉE A LA CRÈCHE

○ L'arrivée

La journée débute par un temps d'accueil où les enfants arrivent progressivement. Ce moment est essentiel puisqu'il permet à l'enfant de faire la transition, en douceur, entre la maison et la crèche. Ce temps permet également aux professionnels du terrain d'échanger avec les parents afin de recevoir les informations nécessaires au bien-être de l'enfant et ainsi d'assurer une continuité entre ces deux milieux de vie.

A l'entrée de chaque section, chaque enfant dispose d'un porte manteau et d'un casier nominatif pour y déposer ses effets personnels.

○ Les repas :

Les repas sont des moments importants pour l'enfant car ils lui permettent de découvrir de nouvelles saveurs, de développer son autonomie et d'apprendre les règles de vie en collectivité.

Chez les bébés, les biberons sont donnés en fonction de leur rythme. Les puéricultrices, compte tenu de leurs observations et connaissances de l'enfant, sont capables de déceler et d'identifier les signes de faim et de satiété.

Chez les grands, les repas sont plus structurés. L'enfant est encouragé à manger seul selon ses capacités et son niveau de développement psychomoteur.

Si l'enfant ne termine pas son assiette, il ne sera jamais forcé à la terminer.

La diversification alimentaire se fait en fonction des recommandations du pédiatre/médecin traitant et du rythme de l'enfant. Elle sera initiée à la maison et le personnel prendra le relais pour accompagner les parents dans cette nouvelle aventure et expérience.

Nous suivons les recommandations des diététiciennes de l'ONE afin de proposer à l'enfant une alimentation saine et équilibrée pour que celui-ci puisse grandir, se développer et être actif.

Les repas du midi sont livrés par la cuisine de collectivité du CPAS (le Clos des Menuts), les menus sont variés chaque mois et affichés à l'entrée de chaque section pour la semaine.

Les goûters sont préparés sur place par l'équipe de la crèche.

Attention :

Pour toute **allergie ou intolérance alimentaire**, un certificat médical du médecin traitant doit nous être transmis le plus rapidement possible afin de pouvoir suivre le régime alimentaire adapté à l'enfant.

Journée type des repas :

- **Début d'accueil** : les enfants de moins de 12 mois doivent avoir pris leur premier biberon avant leur arrivée en crèche. Il est donc important que les parents communiquent aux puéricultrices l'heure du premier repas. Les enfants de plus de 12 mois peuvent prendre un complément de petit-déjeuner lors de leur arrivée. Celui-ci est prévu de +/- 6h30 à 08h00. Les puéricultrices proposent du pain avec une garniture à tartiner. L'enfant pourra se servir en fonction de ses besoins.
- **11h/12h (Selon les besoins)** : repas de midi.
- **15h/15h30 (Selon les horaires de sieste)**: goûter (des fruits de saison, féculents avec matière grasse).



○ Les activités et jeux d'éveil



Les activités et jeux d'éveil sont essentiels dans le développement de l'enfant car il peut développer ses capacités sensorielles, motrices et cognitives à son rythme.

Les puéricultrices réalisent avec les enfants des jeux sensoriels, des parcours de motricité et des activités créatives (peinture, dessin). Le but est de faire découvrir à l'enfant son environnement, de le stimuler et de développer son autonomie.

Le jeu libre occupe également une place importante puisqu'il permet à l'enfant d'être autonome, d'explorer et d'apprendre à son propre rythme. Les puéricultrices observent l'enfant, l'accompagnent et s'adaptent en fonction des besoins de celui-ci.

○ Le sommeil

Le temps de repos est organisé de +/-12h à 14h30, mais il peut varier en fonction des besoins de l'enfant.

Chaque section dispose d'un dortoir muni de lits-cage (pour les bébés et les moyens) et de couchettes (pour les grands).

Les dortoirs ne sont pas totalement occultés afin de permettre aux puéricultrices d'avoir une vision claire sur les enfants et de veiller à leur sécurité, leur confort et leur bien-être.

Dans les sections des bébés :

L'enfant dort dans le dortoir. Les puéricultrices disposent d'un baby-phone et se rendent régulièrement dans le dortoir afin d'assurer une surveillance rapprochée de l'enfant.

Si un enfant manifeste des signes de fatigue, la puéricultrice ira le mettre au lit afin qu'il puisse faire sa sieste. Nous ne réveillerons pas ou nous ne tiendrons pas l'enfant éveillé à la demande des parents, sauf pour raison médicale (surveillance particulière ou rendez-vous médical)

Dans les sections des moyens et des grands :

La sieste est programmée (de +/-12h00 à +/- 14h30). Compte tenu du fait que les enfants font la sieste sur des couchettes, les puéricultrices sont présentes dans le dortoir lors de la sieste.

L'enfant peut disposer d'un doudou et d'une tétine dès qu'il en a besoin. Il pourra y avoir accès en permanence puisqu'il s'agit de repères rassurants qui favorisent son sentiment de sécurité affective. L'enfant pourra alors se sentir apaisé et s'endormir plus facilement.

Les literies sont fournies par la crèche et entretenues par l'équipe d'entretien.



○ Les soins d'hygiène

Les soins d'hygiène sont réalisés chaque fois que nécessaire, ainsi qu'avant les repas, avant la sieste ou certaines activités. Ils contribuent au bien-être et à la santé de l'enfant, tout en constituant un moment privilégié de relation entre l'adulte et l'enfant. Au fil de son développement, l'enfant est progressivement associé aux soins afin de favoriser son autonomie.

Le change de l'enfant : Pour le change, un nettoyage à l'eau et au savon neutre, suivi d'un séchage soigneux suffit largement. La peau du jeune enfant étant particulièrement sensible, l'utilisation de lotions d'hygiène est évitée autant que possible.

La crème de change sera utilisée uniquement en cas d'irritation. Toute autre crème/lotion thérapeutique sera accompagnée d'une prescription médicale (posologie, durée de traitement).

L'hygiène des mains : Des petits lavabos adaptés pour l'enfant sont mis à disposition. Dans un souci de promotion de la santé, l'hygiène des mains lui sera appris et s'effectuera systématiquement avant et après chaque repas et après une souillure.

○ L'acquisition de la propreté de l'enfant

Au même titre que la marche ou le langage, l'acquisition de la propreté fait partie du développement de l'enfant. Il est donc important que l'enfant soit prêt et ait décidé de lui-même de « s'y mettre ».

Là encore, le travail de collaboration avec les parents prend tout son sens. Les puéricultrices font part aux parents de leurs observations et restent disponibles pour répondre à toute question.

Pratiquement, il sera demandé aux parents de débiter cet apprentissage à la maison, afin que toutes les conditions soient réunies pour que l'enfant approche sereinement cette nouvelle étape. À la crèche, l'enfant arrivera dans la section avec son linge propre. Il sera soutenu et guidé tout au long de la journée, en fonction de son rythme. Les puéricultrices veilleront à prévoir un retrait progressif du linge pour apprendre la propreté à l'enfant. Il est donc demandé aux parents d'apporter des vêtements de rechange dans le cas où un « accident » surviendrait lors de cet apprentissage.

○ Le départ

Le départ est un moment de transition important qui permet de faire le lien entre la crèche et la maison. Les échanges avec les parents sont utiles afin de transmettre les informations essentielles de la journée (repas, sieste, activités, humeur de l'enfant) et d'assurer une continuité éducative.

9. LES RÈGLES DE VIE ET LES LIMITES

Nous travaillons avec **BIENVEILLANCE**, **EMPATHIE** et **RESPECT** pour que chaque enfant puisse s'épanouir, (se) découvrir et grandir avec le sourire.

Pour les enfants :

- **Se respecter** : respecter son corps, ses besoins et ses envies, savoir dire non.
- **Respecter les autres** : être bienveillant, pouvoir accepter qu'un enfant ou un adulte me dise non.
- **Respecter le matériel** : Lorsqu'une limite est dépassée, le professionnel se doit d'intervenir avec calme et bienveillance (rappeler la règle de base, proposer un comportement adapté, mettre des mots sur les émotions de l'enfant)

Pour les parents :

- **Respecter le fonctionnement de la crèche** : respecter les heures d'arrivée et de départ prévus dans le contrat d'accueil, prévenir la crèche en cas de retard ou d'absence, fournir le matériel demandé (vêtement de rechange, langes, thermomètre, fournir le lait de l'enfant s'il ne correspond pas aux marques proposées par la crèche)
- **L'enfant est malade** : si son état nécessite un repos prolongé ou risque de contaminer les autres enfants, il est vivement recommandé aux parents de consulter leur médecin traitant, de ne pas l'amener à la crèche et de nous fournir obligatoirement un certificat médical. Dans le cas où l'enfant peut se présenter à la crèche, il faut impérativement informer les professionnels si des médicaments lui ont été administrés (lesquels, quand et à quelle dose).
- **Communiquer avec l'équipe** : Il est important que les parents informent les professionnels si des changements se présentent dans leur situation et qui peuvent être nécessaires dans le suivi du dossier de l'enfant. La communication se doit d'être bienveillante et respectueuse.

10. LA FIN DE L'ACCUEIL

Le départ à l'école est une étape importante qui doit être anticipée avec les parents et l'équipe. La fin de l'accueil est prévue lorsque l'enfant est en âge de rentrer à l'école maternelle.

Un formulaire de sortie est transmis aux parents lorsque l'enfant atteint l'âge d'environ 2 ans. Ce document détermine la date de rentrée scolaire et permet au service d'établir les futures places disponibles dans les sections. Si les parents rencontrent certaines incertitudes quant au fait que leur enfant soit prêt pour rentrer à l'école, l'équipe se tient à leur disposition pour échanger avec eux.

Les puéricultrices préparent progressivement le départ de l'enfant pour qu'il puisse vivre ce changement sereinement. Elles échangent avec lui sur son entrée à l'école (lui dire qu'il grandit, que de nouvelles personnes vont prendre soin de lui, qu'il va découvrir d'autres choses et rencontrer de nouveaux copains, accueillir ses émotions et le rassurer). Les autres enfants sont également préparés au départ de leur camarade afin de les rassurer et de donner du sens à cette transition.

Un goûter est également prévu avec l'ensemble des camarades de l'enfant concerné afin de lui créer un dernier souvenir, de partager un moment convivial et de célébrer son départ de la crèche. Chaque enfant reçoit un « diplôme » sur lequel chaque membre de l'équipe y inscrit un petit mot en souvenir.

Ces moments permettent de valoriser le chemin parcouru par l'enfant, de lui dire au revoir et de lui souhaiter une belle continuation pour sa rentrée à l'école.

11. CONCLUSION

Le personnel de la crèche et le Pouvoir Organisateur veillent à offrir un accueil chaleureux et de qualité pour l'enfant et les parents.

L'objectif principal est de répondre aux besoins de l'enfant en l'accueillant dans un environnement sécurisant et bienveillant où il pourra s'épanouir et évoluer à son rythme jusqu'à son entrée à l'école maternelle.

Pour atteindre cet objectif, la collaboration entre les parents et l'équipe est essentielle.